

ADAPSS-Occitanie | CFA Occitanie

www.cfa-sanitaire-social.com

Le CFA sanitaire, social et médico-social est géré par une association : l'ADAPSS

Association pour le développement de l'apprentissage dans les professions sanitaires, sociales et médico-sociales, à but non lucratif, en Occitanie.

- 27 formations proposées
- 1500 apprentis
 en 2023

1ère année d'exécution du contrat 6000 €

L'aide unique
2024 versée
du 1er janvier
au 31 décembre 2024 s'étend
à toutes les entreprises hors
fonction publique et pour tous
les diplômes préparés jusqu'au
niveau 7.

- Aide complémentaire à l'embauche d'apprentis ayant une RQTH
- Exonération quasi totale des cotisations salariales

Tableau de rémunération

		-		
SMIC =1766,92	Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Code du travail	moins de 18 ans	27% - 477,07	39% - 689,10	55% - 971,81
	18/20 ans	43% - 759,78	51% - 901,13	67% - 1183,84
	21/25 ans	53% - 936,47	61% - 1077,82	78% - 1378,20
	plus de 25 ans	100% - 1766,92	100% - 1766,92	100% - 1766,92

Contact:



Karine Thomas

 ${\it Mail: karine.thomas@cfa-sanitaire-social.com}$

Tél: 06 85 77 87 88



Stéphanie Cros

Mail: stephanie.cros@cfa-sanitaire-social.com

Tél: 07 87 47 01 91



CFA Sanitaire & Social





La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

Actions de formation (OF-L6313-1*) - Actions de formation par apprentistage (CFA-L6313-1-4*)